



AVIS AUX TRANSPORTEURS ET RÉSIDENTS D'ARMAGH

Réparation du pont sur la route 281,
au-dessus de la rivière Armagh

31 juillet 2023

ENTRAVES IMPORTANTES À LA CIRCULATION

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable vous informe que des travaux de réparation du pont enjambant la rivière Armagh, sur la route 281, à Armagh, se dérouleront du 9 août au 31 octobre 2023.

Lors de la première phase des travaux, soit du 9 août au 10 septembre inclusivement, ainsi que durant la période du 2 au 31 octobre, la circulation se fera en alternance en tout temps.

Toutefois, **du 11 septembre au 1^{er} octobre**, les interventions occasionneront la **fermeture complète de la route 281**, à la hauteur du pont. Pendant cette période, les usagers seront invités à emprunter un chemin de détour passant par le 3^e Rang, la route 279, la route 216 et la route 281. Prenez note que, dans le secteur des travaux, plusieurs routes du réseau municipal sont interdites au camionnage et ne pourront être empruntées comme chemin de détour .

Il est à noter que la passerelle piétonnière appartenant à la Municipalité, située sous la structure du pont, sera fermée pour toute la durée des travaux.

Le Ministère est conscient des inconvénients causés par ces travaux, lesquels sont nécessaires pour assurer la pérennité de la structure ainsi que la fonctionnalité du réseau routier, et tient à remercier les membres de l'industrie du camionnage pour leur compréhension.

Les entraves peuvent être modifiées en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques.

Pour plus d'informations

Pour connaître la mise à jour des entraves liées à ce chantier, consultez le site quebec511.info. Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre la Direction générale de la Chaudière-Appalaches en composant le 511 ou en consultant la page Nous joindre du site transports.gouv.qc.ca.